

**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021****COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

Description	Décision	Date	Montant/suivi
<b>Par délégation du conseil municipal en application de l'article L 2122-22 du CGCT (délibération n° 2020/3/43 du 28 mai 2020)</b>			
2021-030	Personnel	Passation d'une convention de formation professionnelle « Habilitation électrique – recyclage » avec l'organisme CEPIM d'AURAY, le 20 mai et 21 mai 2021 (matin) pour 2 agents de la commune	20/05/2021 ➤ 520 € TTC
2021-031	Aménagement communal	Passation d'un marché n° 2021-008 relatif à l'abattage, le façonnage, la vidange et l'enlèvement des bois marqués sur une parcelle de pins maritimes de la commune, avec le groupement d'entreprises constitué de la société BEMA (mandataire) et la société BIOVALO (cotraitant)	01/06/2021 ➤ Montant global et forfaitaire de 5 880,00 € HT
2021-032	Pose de signalisation	Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2020-001 relatif à la fourniture et pose de matériels de signalisation verticale avec la société LACROIX CITY 44800 SAINT HERBLAIN	01/06/2021 ➤ Pas de modification financière
2021-033	Adhésion	Renouvellement de l'adhésion avec l'association morbihannaise de diffusion artistique (A.M.D.A.) pour le soutien financier à l'organisation du festival des musiques classiques du Pays de Vannes, pour sa 30 <sup>ème</sup> édition en 2021	04/06/2021 ➤ 700,00 €
2021-034	Fête de la Musique 2021	Fixation des tarifs de prise en charge des repas (sous forme de tickets) des bénévoles et des participants musiciens amateurs de la fête de la musique	4/06/2021 ➤ 3,80 € ticket restauration ➤ 2,80 € ticket boisson
2021-035	Personnel	Passation d'une convention de formation professionnelle « Autorisation de conduite R482 Engins de chantiers » avec l'organisme LE GACQUE Formation, le 22 juin 2021 pour 4 agents de la commune	08/06/2021 ➤ 540,00 €
2021-036	Fournitures courantes et services	Reconduction d'un an, du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022, du marché n° 2019-025 à bons de commande passé avec la société KOROLL Sonorisation – 56300 KERGRIST, relatif à la mise	14/06/2021 ➤ Montant total compris entre 10 000,00 € HT minimum et 20 000,00 € HT maximum

		à disposition de matériels de sonorisation et de lumière		➤ Montant de la partie des prestations réglées à prix forfaitaire de 14 930,00 € HT
2021-037	Terrains de sports engazonnés	Passation d'un accord-cadre d'une durée d'un an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois par période d'un an, avec la société ROBERT FRERES – 56880 PLOEREN, relatif à des travaux de régénération des terrains de sports engazonnés	14/06/2021	➤ Montant minimum compris entre 8 000 € HT (années 1 à 3) et 4 000 € HT (année 4) et un maximum annuel de 20 000 € HT
2021-038	Mise à disposition de terrains	Passation d'une convention d'occupation précaire d'une durée de 15 jours, du 17 juillet au 31 juillet 2021, avec M. et Mme TASTARD pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrées section CB n° 216	16/06/2021	➤ 650 € mensuel